



RENTÉE DES CLASSES

Mardi 1er septembre, les élèves de l'École des 1001 Fleurs feront leur rentrée. L'association des parents d'élèves convient les familles dès 8h15 pour le traditionnel pot de rentrée, au cours duquel les équipes enseignantes et périscolaires pourront être présentées aux parents.

Bonne année scolaire à tous les enfants !

Rendez-vous dans le prochain numéro du Juv'Infos pour plus d'informations sur l'école et ses projets pour l'année.



SÉCHERESSE : DES RESTRICTIONS RENFORCÉES POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Le 3 août 2026, les Côtes-d'Armor ont été placées en alerte sécheresse renforcée puis en **crise sécheresse** depuis le 14 août, le niveau d'alerte le plus élevé.

Le résultat cumulé de plusieurs mois sans précipitations suffisantes (-40% entre mars et juillet), de la succession de vagues de chaleurs intenses (approchant les 40°) et d'une consommation d'eau plus importante découlant des deux précédents facteurs.

Sur le terrain, cela se traduit par des retenues d'eau qui se vident rapidement et précocément sans l'apport des nombreux cours d'eau eux-mêmes taris ou quasiment à sec.

Au-delà de la diminution des sources d'approvisionnement en eau, cette situation impacte directement les écosystèmes aquatiques.

PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR
Liberté
Égalité
Fraternité

Information SÉCHERESSE Côtes-d'Armor

À compter du 14 août 2026, le département des Côtes-d'Armor est placé en **crise sécheresse**.

Les principales restrictions d'usage de l'eau sont (sauf cas particuliers) :

- interdiction ou restriction horaire pour l'irrigation agricole selon le type de culture ;
- réduction de 25 % de la consommation d'eau à usage industriel ;
- interdiction d'arroser les espaces verts, terrains de sport, des parcours et départs de golfs ;
- interdiction de nettoyer les véhicules ;
- interdiction de remplir les piscines, nettoyer les voiries et les façades ;
- interdiction d'arroser les potagers de 8 h à 20 h.

Consultez les informations et les arrêtés sur :
<https://www.cotes-darmor.gouv.fr>

Et même une rivière importante comme la Rance ne fait pas exception. Avec pourtant 50 km d'écoulement principal et 450 km d'affluents en amont, le débit est à un niveau quasi record de 35 L/s contre 200 L/s en moyenne à la même période !

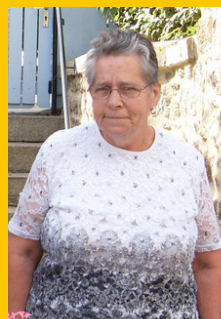
Afin de préserver les capacités de production d'eau potable et de garantir le maintien des activités, il est essentiel que chacun respecte les restrictions prévues par l'arrêté préfectoral sécheresse.

NOUS PENSONS À EUX

Saint-Juvat vient de perdre trois personnes qui ont compté pour la commune :

- Denise TOXÉ, doyenne de la commune ;
- Yvette PÉROU, ancienne agente municipale ;
- Albert BLOUTIN, ancien président du Club de Palets et ancien membre du bureau du Club de l'Amitié.

La commune adresse ses sincères condoléances à leurs proches.



INSCRIPTIONS DANS LES CLUBS SPORTIFS

C'est aussi la rentrée pour les clubs sportifs. Retrouvez ci-dessous les contacts et modalités d'inscription pour rejoindre les deux clubs sportifs juvatiens (plus d'infos sur leur page Facebook ou leur compte Instagram).
Pour les autres activités proposées sur la commune, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie, qui vous mettra en contact avec les responsables des associations concernées ou à vous rendre dans les forums des associations proposés dans les communes voisines : 2/09 à St-Pern, 04/09 à Evran.

HERMINE THAI BOXING



SAISON 2026-2027

PLANNING DES COURS - TOUS NIVEAUX
DISCIPLINE • CONVIVIALITÉ • SOLIDARITÉ

COURS ADULTES >15 ANS - MIXTE



Tous niveaux
Lundi et Jeudi
18h30 / 20h00

COURS ADOS 11-15 ANS - MIXTE



Tous niveaux
Mercredi
18h00 / 19h15

CARDIO TRAINING 100% FÉMININ



Tous niveaux
Mercredi
19h30 / 20h30

TARIFS SAISON 2026-2027:

- Adulte Loisirs: 185€ initiale / 160€ renouvellement
- Adulte Compétiteurs: 200€ initiale / 185€ renouvellement
- 100% Féminin: 100€
- Ados: Tarif unique 120€

Salle Polyvalente • 4 rue des Saules • 22630 SAINT-JUVAT • 06.34.12.30.42

L'US PLOUASNE SAINT-JUVAT PRÉSENTE

PROGRAMME DES SEANCES D'ENTRAINEMENTS



Porte ouverte jusqu'au
Mercredi 30 septembre
2026

Nicolas DALLEY : 06.48.76.26.05

Ecole de Foot les mercredis après-midi et samedis matins, entraînements du groupement jeunes du mardi au vendredi selon les sections, entraînements séniors Féminin (Ma/Ve) et Masculin (Me/Ve)

SAINT-JUVAT PATRIMOINES A PROPOSÉ SON CONCERT DE L'ÉTÉ

Le 5 août dernier, l'église de Saint-Juvat a accueilli un concert de musique française, du XVIe au XXe siècle. Plus de 100 personnes sont venues assister à ce beau moment musical, avec notamment une reprise du célèbre Boléro de Ravel. Les recettes du concert serviront à la restauration du patrimoine de Saint-Juvat, notamment à celle de la bannière de l'église.



LES RENDEZ-VOUS JUVATIENS

11 et 12 septembre Festival - Keneil Fest Salle des fêtes	15 septembre, 19h30 Asso. Parents d'Élèves : AG salle des Fêtes	18 septembre, 19h30 Tournoi Foot Loisirs USPSJ Terrain des sports	22 septembre, 19h30 Conseil municipal Mairie	3 octobre Repas du CCAS Salle des fêtes
---	---	---	--	---

Horaires mairie

Lundi : 8h30 - 12h30
Mardi : 8h30 - 12h30 et 15h - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h30

Coordonnées mairie

02 96 83 46 64
secretariat@saint-juvat.fr
www.saint-juvat.fr
14 Place de l'École
22630 Saint-Juvat



Mairie de Saint Juvat
Habitants de Saint Juvat



Mairiestjuvat

